

CSEE GRAND OUEST

17 Octobre 2024

A l'ouverture du CSEE, vos Élus CFDT Région Grand Ouest ont alerté la Direction Régionale sur la dégradation de la qualité des échanges avec les Partenaires Sociaux :

- Dossiers de fermeture des Agences incomplets
- Réponses aux Réclamations CSEE des Organisations Syndicales plusieurs jours après la tenue de la Réunion.
- Etc, etc ...

Déclaration des Élus CFDT RGO

Depuis quelques mois, les différents périmètres voient apparaître de nombreux dossiers de transformation, des pilotes, des tests et autres expérimentations. Les Élus CFDT RGO ont, donc, à plusieurs reprises, demandé une vision claire à 12 mois sur l'impact sur notre Région.

A ce jour, nous n'avons aucun retour.

En parallèle, nous constatons que les dossiers présentés en CSEE sont de plus en plus incomplets voire opaques.

Les Élus CFDT demandent que leur fonction et que cette instance soient respectés.

Il n'est plus possible d'avoir des dossiers de fermeture d'Agence, sans savoir où les collègues des Agences concernées vont pouvoir s'installer.

Il n'est plus possible d'avoir des réponses à nos réclamations 10 jours ouvrés après le CSEE, alors que ces mêmes questions sont adressées 10 jours ouvrés avant.

[Aujourd'hui, ce genre de procédé peut s'apparenter à du Délit d'Entrave.](#)

VOS ÉLUS QUITTENT LE CSEE !

Par ailleurs, dès le mois de juin, vos Élus CFDT RGO ont interpellé la Direction sur la modification des Objectifs des CAEr, en cours d'année.

La Direction nous confirme bien, 1 mois plus tard, la création d'une nouvelle rubrique pour les Financements Durables.

Nous intervenons, alors, pour préciser que la modification des Objectifs, en cours d'exercice, est illégal.

Lors de ce CSEE d'Octobre, la Direction, après s'être rapprochée de BCEF, confirme et maintient la création de ces Objectifs en nombre.

Pourtant, l'Inspection du Travail, vient confirmer nos dires : « Toute modification d'Objectif en cours d'année est illégale ».

Les Élus du CSEE ne cautionnent pas cette pratique et ne souhaitent pas que celle-ci crée un précédent, pour toutes les lignes de métiers ayant des Objectifs annuels.

En conséquence, vos Élus ont quitté la séance.

Cfdt:



BNP PARIBAS

18 octobre 2024

VOTRE REPRÉSENTANT



Pierre LEGRAS
06 64 01 52 41

VOS ÉLU(E)S



Isabelle
CLERGEAU

07 60 40 61 27



Stéphane
GOUBIER

07 60 47 29 41



Jean-Pierre
LE MORVAN

07 60 78 90 28



Valérie
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Béatrice
ROUVRAIS

06 15 17 97 72



Hadrien
BIGOT

02 51 84 82 04

Frédérique CHANTOIN

Alexandre MOMPLAY

Valérie DENIS

Marc FRERE

Chantal MARCHAND

Benoit HERBRETEAU

Contacts CFDT Région Grand Ouest

cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63